

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 13 octobre 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20201016-05 : Décision modificative n°1

Madame le Maire présente au Conseil municipal la décision modificative ci-dessous, ayant vocation à intégrer les dépenses prévisible d'acquisition d'un nouveau logiciel et le rattrapage des reversions assainissement sur 2020. Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la présente décision modificative.

Ajustements dépenses		Montant
Section investissement		
Dépenses	2051 – Concessions et droits similaires	2 500,00 €
	2152 – Installations de voirie	- 2 500,00 €
Recettes	021 – Virement de la section de fonctionnement	- 15 281,16 €
	1311 – État et établissement nationaux	+ 6 114,02 €
	1313 – Départements	+ 2 445,61 €
	1323 – Départements	+ 6 721,53 €
Section fonctionnement		
Dépenses	023 – Virement à la section d'investissement	- 15 281,16 €
	65548 – Autres contributions	+ 15 281,16 €
Recettes		0,00 €
Total général des dépenses		0,00 €
Total général des recettes		0,00 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
approuve la présente décision modificative,
et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires, notamment auprès de la Trésorerie.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**